





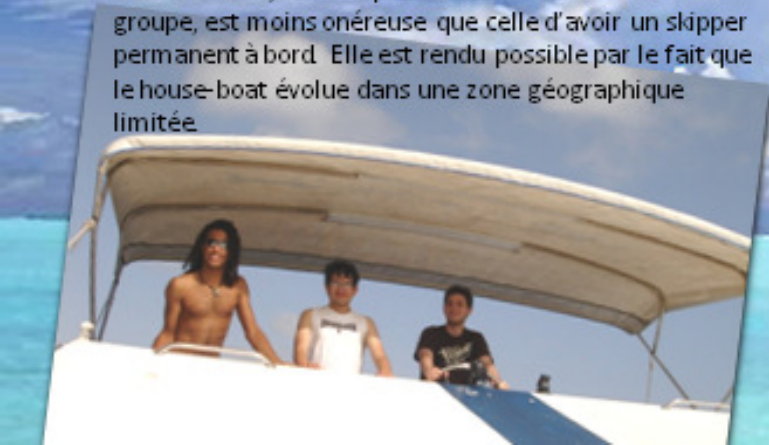
# Formule A

*de location*

## **VOUS N'ETES PAS MARIN QUALIFIE,**

ou vous ne voulez pas assurer la responsabilité des déplacements de l'House-boat, mais vivre en contact étroit avec la mer vous intéresse.

Nous vous proposons, dans un site remarquable, un house-boat que nous déplacerons à votre convenance. Un marin vous rejoindra à l'aide d'un bateau de service, et se chargera du convoyage et du nouvel ancrage. Il rejoindra ensuite le port, après avoir convenu, avec vous, de la date, de l'heure du prochain changement. Cette formule, tout en préservant l'intimité de votre groupe, est moins onéreuse que celle d'avoir un skipper permanent à bord. Elle est rendu possible par le fait que le house-boat évolue dans une zone géographique limitée.



# Formule B

*de location*

## **VOUS ETES MARIN CONFIRME,**

titulaire du permis bateau.

L'House boat devient alors de par :

- sa simplicité d'utilisation,
  - sa maniabilité (2 moteurs orientables),
  - sa sécurité (4 caissons étanches par coque),
  - son faible tirant d'eau (70 cm),
  - la bonne visibilité du poste de pilotage en surplomb (repérage des hauts fonds),
  - son mode de propulsion (2 moteurs H.B. relevables),
- le bateau idéal d'exploration du Grand cul de Sac Marin et de la côte sous le vent de Guadeloupe.



**Dans tous les cas.**

Cette « résidence » les pieds dans l'eau de 60m<sup>2</sup> plus la terrasse de 25m<sup>2</sup> sera prolongée pour vos loisirs nautiques, et votre sécurité d'une annexe motorisée.

- A l'ancre comme maison ou en navigation en 5<sup>ème</sup> catégorie.
- En week-end ou en séjour plus long.
- Entre amis ou en famille avec des enfants (anniversaire, fête...).

L'House boat avec son carré ouvert de plain-pied sur la mer est la base idéale pour vos activités nautiques : baignade, plongée, pêche, planche à voile, balade en annexe, découverte du littoral, farniente...

